

La lettre aux Noyellois

Octobre 2022



Noyelloises, Noyellois, chers amis,

La municipalité défend le pouvoir d'achat depuis toujours. Et aujourd'hui, malgré l'inflation, elle maintient sa position : n'augmenter ni les tarifs, ni les impôts.

Le panier des maires s'est alourdi de 15% à cause de la hausse des denrées alimentaires, des matériaux, de l'énergie... mais la municipalité choisit de supporter seule l'augmentation des coûts, dans le but d'épargner les administrés et les contribuables.

Ainsi, tout est mis en œuvre pour faciliter le quotidien des noyelloises et noyellois. Soyez en sûr, nous veillons à réduire nos consommables. Chaque service, chaque association, chaque élu a été informé sur la nécessité de faire des efforts pour que nos factures ne s'alourdissent davantage. Une communication visuelle a été apposée dans chaque bâtiment public pour réduire l'éclairage.

C'est ensemble, solidaires, noyelloises et noyellois que nous passerons cette nouvelle épreuve comme nous avons fait ensemble pour la Covid.

Cordialement

Le Maire, Bruno Traché

Crise énergétique : un impact budgétaire important

Comme les familles noyelloises, notre collectivité fait face, après la crise du COVID, à la crise énergétique. Comme chez vous, les finances de la commune pâtit du contexte économique.

Le conseil municipal l'assure, il n'est pas question de toucher aux impôts, ni aux tarifs des services municipaux pour faire face à ces difficultés. Contrairement à certaines communes, les tarifs du restaurant scolaire, de la garderie périscolaire, des mercredis récréatifs ou encore des accueils de loisirs n'ont pas été augmentés en cette rentrée.

À l'inverse des ménages, **les collectivités territoriales ne bénéficient pas de bouclier tarifaire** du Gouvernement qui a limité pour les ménages la hausse du prix de l'électricité et du gaz en 2022 et 2023. Nous le savons, les factures d'énergie de la commune vont donc augmenter fortement. Pour le gaz nos tarifs sont négociés jusqu'au 31 décembre 2023. Pour l'électricité l'appel d'offre est lancé puisque nos tarifs ne sont valables que jusqu'au 31 décembre 2022.

Vos élus se battent, aux côtés des élus nationaux pour obtenir, pour les collectivités comme pour les ménages, un bouclier fiscal. Quelques aides semblent annoncées par le Gouvernement, mais elles prêtent pour le moment à confusion concernant les collectivités.

La part municipale de la taxe foncière payées par les propriétaires noyellois n'a pas augmenté depuis que nous sommes aux responsabilités. Cette année, c'est l'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane qui a levé la taxe GEMAPI en solidarité avec les communes de notre territoire touchées par les risques d'inondation. Notre commune est concernée avec le Surgeon. Un bassin de rétention d'eau devrait d'ailleurs être construit rue du Marais fin 2023, début 2024.

Sobriété énergétique, un défi pour tous !

Nous devons et nous voulons monter l'exemple. Face à cette crise énergétique, il n'y a pas de petite économie. Diverses mesures sont déjà mises en place pour réduire les consommations et nos efforts se poursuivront en ce sens :



- les éclairages d'ambiance de nos équipements publics sont réduits autant que possible. La mairie ne sera illuminée que de 20h à 21h.

L'éclairage public de la commune est en grande partie équipé en LED. Gérés par le SIVOM de l'Artois, nos points lumineux sont dotés de sondes de luminosité naturelle. Nous étudions les possibilités pour en réduire les amplitudes horaires.



L'éclairage de Noël sera limité dans sa durée. Les illuminations de Noël, équipées de LED, seront allumées pendant deux semaines au lieu

de quatre à cinq semaines habituellement.

La magie de Noël sera maintenue à Noyelles et il vous sera une nouvelle fois proposé de participer au concours des maisons décorées de Noël sur une durée plus réduite et en maximisant l'éclairage peu énergivore.



- les thermostats ambiants de chauffage des bâtiments publics seront réduits ainsi que les plages horaires (mairie, salle des sports, salles communales...). Toutefois, les écoles, crèche et garderie ne seront pas impactées pendant l'accueil des enfants. L'arrière saison douce nous a déjà permis de rallumer les chauffages un peu plus tard cette année.

- les travaux menés dans les bâtiments municipaux permettent de limiter les dépenses énergétiques : remplacement des fenêtres de la mairie en 2015 pour une meilleure isolation, installation de panneaux solaires sur la toiture de la mairie en 2019 : le surplus de la production est revendu à EDF, installations de panneaux d'éclairages LEDs dans les bureaux et salles de classe...



- tous les utilisateurs des bâtiments publics sont invités, comme chez eux, à éteindre les lumières, les robinets, les ordinateurs, fermer les portes. Acteurs associatifs, personnel municipal, enseignants... tous sont conviés à contribuer à cet effort collectif.

Avancer sobrement, penser à demain...

Lors de l'élection de notre équipe "Noyelles 2020 avec vous et pour vous" en plein COVID il y a maintenant deux ans et demi, nous vous avons promis un moment festif pour vous retrouver toutes et tous.

C'est pourquoi, à la suite de la cérémonie des vœux à la population le samedi 21 janvier 2023

nous offrirons un moment simple, convivial, festif, un moment qui nous ressemble, sous la forme d'une soirée dansante précédée d'un repas "frites-saucisses" offert à la population.

Nous reviendrons vers vous prochainement, vous pourrez vous inscrire et retirer votre ticket en mairie en fin d'année.

Des besoins en eau à maîtriser pour économiser l'énergie

L'eau est nécessaire pour produire l'énergie, en particulier l'électricité, dans les barrages hydroélectriques, mais aussi dans toutes les centrales thermiques ou nucléaires. L'eau et l'énergie sont deux secteurs liés et interdépendants.

C'est pourquoi, pour préserver notre planète, mais aussi pour faire des économies, il faut certes économiser l'énergie, mais aussi veiller à préserver nos ressources en eau.



La municipalité y veille au quotidien. Les ressenties sécheresses, de plus en plus courantes, poussent nos services à préserver nos ressources en eau.

Le fleurissement de la commune est repensé pour être moins gourmand en arrosage. La plantation d'essences locales, de vivaces et le développement du paillage permettent de limiter l'utilisation d'eau.

La commune dispose de plusieurs cuves de stockage d'eau de pluie qui permettent un arrosage raisonné.

L'isolation des bâtiments à ne pas négliger pour économiser

C'est le point de départ pour réduire le poids du chauffage dans le budget. Toiture, façades, portes et fenêtres, les déperditions de chaleur sont partout. De nombreuses aides et subventions peuvent être accordées pour vous aider dans les travaux d'isolation.



Travaux de la résidence ICF, juillet 2022



Site des milles arbres, mars 2017

Les arbres garantissent bien-être et économie d'énergie

La décision d'abattre un arbre est difficile à prendre. Parfois pour des raisons de sécurité ou de réaménagement de l'espace public c'est une décision nécessaire. L'équipe municipale a fait le choix de replanter deux arbres dans la commune pour chaque arbre qui serait abattu suite à des travaux.

À cela s'ajoute le choix de planter un arbre d'essence locale pour célébrer la naissance de chaque petit noyellois tout en luttant contre le réchauffement climatique. Ainsi ce sont des îlots de fraîcheur et des havres de biodiversité qui seront créés en pleine ville.

Sensibiliser les enfants à la consommation d'énergie et à la préservation de l'environnement

Les services municipaux (garderie, crèche) et l'école participent à faire des petit(e)s noyelloi(se)s les adultes responsables de demain. Dès leur plus jeune âges,



les enfants sont sensibilisés à la nature et au respect de leur environnement. Les éco-gestes utiles et faciles leur sont enseignés afin de préserver l'eau, l'énergie et les matières premières : plantations, tri des déchets, fleurissement... Une prise de conscience importante, dès le plus jeune âge.

En cas de difficultés, la municipalité et le CCAS de Noyelles-les-Vermelles peuvent vous aider à lutter contre la précarité énergétique

La hausse brutale des prix de l'énergie peut menacer l'équilibre financier de certaines familles noyelloises. N'hésitez pas à nous solliciter, le CCAS peut accompagner les plus fragiles :

- Différentes aides peuvent être accordées dans le cadre du fonds de solidarité logement (FSL) notamment des aides au paiement de factures impayées (électricité, eau, gaz, téléphonie). Pour bénéficier du FSL, l'ensemble des ressources et la composition de votre foyer sont pris en compte. Le CCAS peut vous accompagner dans le dépôt de votre dossier FSL auprès de la Maison du Département Solidarité (MDS) de Béthune. Contacter le CCAS en mairie au 03 21 61 38 38

- Des aides exceptionnelles peuvent être attribuées par le CCAS en cas de difficultés financières, si vous souhaitez rencontrer une assistante sociale contactez M^{me} Pauline PATTEYN, Assistant Socio-Educatif de la Maison du Département Solidarité de Noeux-Les-Mines, au 03 21 61 35 60.

M^{me} Patteyn reçoit à Noeux-Les-Mines ou se déplace à domicile.

- La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) peut également vous accompagner dans vos démarches de rénovation et de travaux d'isolation de votre domicile.

L'Espace Conseil FAIRE (ex Espace info Energie) vous propose des conseils adaptés et personnalisés.

Ces petits gestes à la maison permettront de réduire vos factures et participent à la préservation de l'environnement :

- Éteignez systématiquement les lumières lorsque vous quittez une pièce,
- Remplacez vos vieilles ampoules par des ampoules LED,
- Baissez de 1° c votre chauffage ambiant,
- Placez systématiquement un couvercle sur vos casseroles : l'eau bouillira plus vite,
- Vérifiez la classe de consommation de vos appareils lors de l'achat,
- Ne laissez pas la porte ouverte du réfrigérateur et vérifiez l'étanchéité de vos joints,
- Attendez que votre lave-vaisselle soit plein avant de lancer un programme,
- Éteignez vos équipements numériques au lieu de les mettre en veille,
- Débranchez vos chargeurs une fois vos appareils chargés,
- Privilégiez un lavage éco à 30° C pour la machine à laver,
- Au lieu de jeter le papier, utilisez-le comme brouillon ou pour les dessins des enfants,
- Triez vos déchets...

Besoin de faire quelques rappels à la maison ?

Découpez et collez ces pictogrammes* où bon vous semble pour quelques rappels aux petits... et aux grands !



*ils ont été apposés dans tous les bâtiments communaux